

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du mardi 14 janvier 2020

Présents : Noëlle BALLET, Jacky BARBAUD, Geoffrey BERLEMONT (arrivée 21h15), Didier BESSON, André BUCHIN, Jacques COMBE, Christophe FEBVRE, Claude GALLINET, Michèle GONZY, Danielle GREVILLET, Maurice GREVILLET, Serge JOLY, Franck LECOULTRE, Dominique MANTOZ, Yves MOUREY, Christian NOIR, Daniel OMER, Alain PERNET, Marie-Madeleine PERRARD, Daniel SEGUT.

Absents excusés : Michel BERTHET, Michel DROVIN (pouvoir à M. Y. MOUREY), Mickaël GAVIGNET, Sabine LEROY, Rémy MAIRE (pouvoir à André BUCHIN), Fabienne MERCIER-LIGIER, David MILLET, Anaïs MOTTET, Sandrine NACHON, Hubert POULET, Pascale SALET (pouvoir à N. BALLET), Laurent VERPILLAT.

Secrétaire de séance : Noëlle BALLET

Secrétaire : Sonia BARBAUD

Ouverture de la séance à 20h30

1/ Approbation du compte rendu du 17/12/2019

Aucune observation sur le compte-rendu, il est donc approuvé à l'unanimité.

2/ Emprunt et Ligne de trésorerie

Ligne de trésorerie (ou prêt relais) : il est nécessaire de recourir à une ligne de trésorerie en attendant toutes les subventions à rentrer. 4 demandes ont été faites ; 2 ont répondu :

Banque populaire : taux 0.50% - frais de dossier 0

Crédit agricole : taux 1% - frais de dossier 800€

Montant : 400 000€ pour 1 an renouvelable 1 fois

Le Conseil Municipal autorise l'ouverture de cette ligne de trésorerie (ou prêt relais) à la Banque Populaire ; les remboursements peuvent être effectués sans frais au fur et à mesure de nos possibilités.

POUR à l'unanimité

Emprunt pour les travaux de la mairie : il est décidé de recourir à un emprunt d'un montant de 400 000 €, conformément au budget 2019, qui sera débloqué selon les besoins

Banque Populaire : taux 0.96% sur 20 ans - frais de dossier 0€

Crédit Agricole : taux 0.96% sur 20 ans - frais de dossier 600€

Le Conseil Municipal accepte d'ouvrir cet emprunt auprès de la banque populaire.

POUR à l'unanimité

3/ Convention Girod Médias pour abribus

Il est proposé d'installer 2 abribus dont 1 à caractère publicitaire conformément à la convention proposée et le second au prix de 9550€ HT.

Installation et entretien gratuit des 2 abribus pendant la période du contrat de 9 ans.

A la fin de cette période, il sera proposé un rachat 1900€ HT ou enlèvement ou renouvellement du contrat.

Il est également décidé de faire installer les 2 poubelles : 1 offerte, la seconde au prix de 250€ HT

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer cette convention avec Girod Média

POUR à l'unanimité

4/ Etude paysagère : présentation

Présentation d'une étude paysagère qui devra être intégrée dans le dossier PLU Crançot.

Etude concernant un projet de Zone d'Aménagement Concerté installée en face de chez Claas

Cette étude sera à « peaufiner » ultérieurement.

Arrivée de M. Geoffrey BERLEMONT à 21h20.

5/ Vente de mobilier

Des anciennes tables ont été vendues par la commune pour 180€. Le Conseil Municipal accepte le prix et l'encaissement du chèque de 180€.

Il sera proposé la vente de chaises.

6/ Verger conservatoire : présentation (voir document annexe)

Présentation par M. Geoffrey BERLEMONT d'un bilan des réalisations et des prévisions sur les vergers de Crançot et Mirebel :

Toutes les plantations ont été faites : sur Crançot : fruitiers anciens et sur Mirebel : pommiers variétés locales ainsi que des haies de petits fruits sur les 2 sites....

Autres actions : réserve de l'eau de pluie, nettoyage sous-bois, participation du club nature

Propositions concernant le rond à Crançot : améliorer l'espace pétanque et laisser le reste enherbé

Côté maison de santé : plantation de plantes médicinales

Un bilan financier est également présenté.

Présentation des panneaux qui seront installés sur chaque site.

Une réunion sera prévue mi-février pour relancer l'activité avec présentation du programme entretien.

La création d'un verger est à envisager à Granges Sur Baume. Les bénévoles intéressés doivent contacter Geoffrey BERLEMONT.

7/ Taxe d'habitation : information

Dès 2020, suppression de la taxe d'habitation pour les foyers moyens. A compter de 2023, suppression de la taxe d'habitation pour tous *sauf pour les résidences secondaires*.

La contribution de la taxe audiovisuelle reste maintenue.

La taxe foncière sur le bâti est due par les propriétaires.

Une mise à jour des bases locatives est prévue à partir de 2026.

Des informations complémentaires seront mises en ligne sur le site de la commune.

8/ Recensement de la population 2019

CRANCOT 605 habitants

MIREBEL 239 habitants

GRANGES- SUR-BAUME 132 habitants

<u>HAUTEROCHE</u>	population municipale	959 habitants
	+ comptés à part	25
	Population totale	<u>976 habitants</u>

9/ Travaux en cours

Aucun retard noté

- Mairie en cours normal – archives : fin prévue au 15/02
- Traversée RD471 : reprise d'EIFFAGE, mardi 14/01 : trottoirs et bordures avec enchainement rue de la Croix Blanche
- Conduite d'eau chemin des Bourbillons par FAMY : travaux mandatés par le SIE Heute La Roche
- Signalétique : finalisation
- La bâche à incendie à Mirebel est remplie
- Le poteau incendie à Mirebel est mis en place
- La piste forestière est réceptionnée
- Stations d'épuration de Crançot et Granges-sur-Baumes : les contrôles sont conformes
- Climatisation maison de santé : 3 devis déposés. Il faudra voir le contrat d'entretien annuel.

10/ Questions et informations diverses

- Demande du passage du boucher, à Mirebel, le vendredi.
- Poteau lampe d'éclairage public à Crançot sectionné par un automobiliste : une expertise contradictoire sera effectuée par GROUPAMA le 20/02

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h50

Etat des lieux du verger communal – Novembre 2019

1. Récapitulatif des actions entreprises cette année

Fruitiers

22 arbres fruitiers ont été plantés sur Crançot et 8 sur Mirebel en novembre 2018, avec la participation des classes de l'école, de l'APEI et du centre de loisir.

Nous avons désormais dans le verger une grande variété d'espèces produisant des fruits comestibles :

- Diverses variétés locales de pommiers
- Un pommier sauvage
- Diverses variétés locales de pruniers
- Un prunier myrobolan
- Des cerisiers
- Un griottier
- Un cognassier
-
- Un pêcher de vigne
- Un néflier
- Un cormier
- Des amélanchiers (2 espèces)
- Un arbousier : l'espèce comporte des pieds mâles et femelles. Nous préparons des boutures pour avoir les deux sexes.



- *Néflier*

- Des boutures de vignes ont été préparées et pourront également être installées prochainement. Un poirier sauvage devait être fourni par la pépinière Naudet mais n'a pas été livré. Nous espérons pouvoir en recevoir un prochainement. Quelques plants n'ont pas repris ou ont souffert de la sécheresse estivale. Trois seront remplacés par « Pépin la Greffe », deux repartent du pied et seront greffés dans les années à venir.

○ Petits fruits

- Soixante plants de petits fruits ont été plantés : cassissiers, groseillers, casseilliers, groseilliers à maquereaux. Ils ont très bien repris. Deux plants seulement ont dû être remplacés en novembre.
- Les petits fruits ont fait l'objet d'un paillage avec un géotextile à base de chanvre hormis deux massifs paillés avec de l'herbe tondue. Le liseron est très présent sur la parcelle et se montre particulièrement invasif. Deux désherbages collectifs ont été effectués.
- Afin de diminuer l'entretien nous envisageons couvrir le sol avec des copeaux de bois provenant de la scierie de Crançot. Nous pourrions également recouvrir le géotextile protégeant les autres massifs de petits fruits avec ce paillage organique dans un but esthétique.
- **Le volume de copeaux nécessaire au paillage serait donc de : 70 m (longueur) x 1m (largeur) x 0,2 m (épaisseur) = 14 m³.**
- Deux massifs de framboisiers et de ronce sans épine ont été plantés. Le palissage a été finalisé en novembre. Une cinquantaine de pieds de fraisiers sauvages ont été installés pour couvrir le sol au pied des ronces afin de limiter le développement de l'herbe. Des fraisiers ananas seront plantés au pied des framboisiers avec le même objectif.
- Deux séances de désherbages collectif ont été effectuées.

○ Essences mellifères

- 1 - La plantation des essences mellifères a eu lieu en avril 2019 et a été complétée en novembre 2019. A ce jour nous avons :
 - Cornouiller sanguin
 - Cornouiller mâle
 - Fusain d'Europe
 - Aubépine
 - Prunellier
 - Cerisier à grappe
 - Cerisier de Sainte-Lucie
 - Viorne lantane
 - Viorne obier
 - Troène
 - Epine vinette
 - Bourdaine
 - Nerprun purgatif
 - Sureau noir
 - Sureau à grappe
- Les plants achetés à la pépinière Naudet ont plus ou moins repris. Certains ont souffert mais repartent du pied. Ces plantations ont été complétées par des individus sauvages provenant de Crançot et Mirebel.
- 2 - Des plantes sauvages couvre-sol (Lamier tacheté, lamier blanc, lamier jaune, lierre terrestre, petite pervenche, géranium sauvage...) ont été installées au pied des arbres. Il faut à présent qu'elles se développent pour occuper pleinement l'espace et empêcher le développement des herbes.
- 3 - Création d'une collection des différentes espèces de sorbier (genre *Sorbus*) :
 - *Sorbus aria* – Alisier blanc
 - *Sorbus aucuparia* – Sorbier des oiseleurs
 - *Sorbus domestica* – Cormier
 - *Sorbus torminalis* – Alisier torminal

- *Sorbus mougeotti* – Alisier de Mougeot
- Le sorbier des oiseleurs fourni par la pépinière s'avère en fait être un Alisier torminal (erreur d'étiquetage de leur part) nous ferons un remplacement au printemps.



- *Sorbier des oiseleurs*

- **Espèces ornementales et aromatiques**

- Nous avons déplacé le tas de terre provenant du lotissement de Mirebel pour réaliser trois massifs :

- **Le massif de plantes aromatiques** : il comporte plus de 20 plantes différentes

- | | | | |
|---------------|--------------------|------------------|-------------|
| • Absinthe | • Fenouil | • Népéta | • Tanaisie |
| • Agastache | • Géranium odorant | • Origan | • Sarriette |
| • Angélique | • Hysope | • Perovskia | • Sauge |
| • Camomille | • Immortelle | • Poireau vivace | • Serpolet |
| • Ciboulette | • Laurier sauce | • Romarin | • Thym |
| • Citronnelle | • Lavande | • Rue | • Verveine |



- *Tanaisie*

- L'installation s'est faite un peu dans l'urgence afin d'occuper rapidement l'espace. Un paillage minéral plus épais pourra être installé pour limiter un peu le développement du liseron.
- Il est possible que le laurier ne passe pas l'hiver. Il s'agissait d'un don. La verveine et la citronnelle ont été paillées en novembre. Nous verrons au printemps si les plants ont survécu. Les autres espèces sont plus rustiques et ne devraient pas présenter trop de problème.
- Nous essaierons d'enrichir la collection au fil du temps.
- **Le massif dédié aux cultures annuelles**
- Il a été ensemencé au printemps avec de la phacélie. La terre comportait de nombreuses graines d'autres espèces (coquelicot notamment, mais aussi de nombreuses adventices) qui ont également fleuri. L'objectif était d'occuper l'espace avec la phacélie et d'avoir un engrais vert pour cette première année.



- *Phacélie*

- L'an prochain nous pourrions partir sur un mélange composé principalement de tournesol et de quelques autres espèces d'accompagnement. Il faudra prévoir d'acheter quelques graines.
- **Un dernier massif**
- Il n'a pas été planté cette année. Se sont donc les graines présentes dans la terre qui ont germé. Il sera utilisé comme pépinière cette année, avant de lui trouver une vocation plus pérenne.
- **Quelques rares espèces ornementales ont également été plantées :**
- 2 Groseilliers à fleurs.
- 1 Caragancier de Sibérie.
- 1 Lilas des indes.
- Des Centranthes rouges.



- *Groseillier à fleurs*

- **Panneaux**

- Nous avons finalisé la conception des deux panneaux pédagogiques. La réalisation par l'entreprise Piquebois est en cours. Ils seront livrés à la mi-décembre.

- **Autres actions**

1. Un réservoir d'eau de pluie d'un mètre cube a été installé. Le branchement sur la descente de gouttières de la maison médicale sera finalisé prochainement.
2. Nous avons commencé le nettoyage du sous-bois situé entre la mairie et le verger. Des déchets et gravats sont encore présents et nécessiterait d'être évacués. Des fougères pourraient être installées en complément des espèces déjà présentes : prévoir l'achat de quelques plants (5 ou 6 plants à 5€).
3. Le décapage de la prairie a été effectué sur un petit secteur où il avait été impossible de planter les arbres fruitiers, le sol étant trop superficiel. Cela a permis de mettre à nue la roche mère, dans un but pédagogique et d'installer des plantes spécifiques.
4. Un abri à hérisson a été construit avec les enfants du club nature et le bois fourni par René Maraux.
5. Des nichoirs vont également être construit dans le cadre du club nature.

- **Compléments relatifs au verger de Mirebel**

- Les arbres fruitiers ont bien repris. Quelques groseilliers sont à remplacer. Nous en profiterons également pour planter un pommier sauvage.
- Le panneau sera livré mi-décembre et devra être installé. Il serait intéressant que son emplacement et celui du banc en pierre soit décidé par les riverains.
- Il faudra prévoir 2 ou 3 passages par an pour entretenir la partie enherbée : mai / juillet / septembre.

- **Proposition d'un calendrier d'intervention**

- Cette année nous nous sommes consacrées prioritairement aux diverses actions présentées précédemment. L'entretien de la prairie a été réduit au minimum dans un objectif à la fois pratique et écologique. Nous remercions Elie pour sa disponibilité et son investissement.
- Nous avons décidé de tracer à la tondeuse un simple cheminement ondulant au milieu de la prairie afin de rejoindre les divers arbres fruitiers du verger.
- La prairie n'a pas été tondue. Cela a permis la floraison de nombreuses espèces et un développement important des populations de criquets et sauterelles, ce qui est un point très positif. Une fauche en octobre novembre aurait permis de nettoyer la parcelle avant l'hiver mais les conditions météo n'ont pas été très favorables.
- Le verger en cette fin d'année peut donc être perçu comme étant négligé. Pour clarifier les choses et permettre une meilleure anticipation des interventions l'année prochaine (tonte, débroussaillage ou fauches) nous proposons de planifier la gestion en se basant sur un calendrier d'intervention (se référer au document ci-joint).

-

- **Propositions concernant le « rond »**

- **Les constats :**

- Le « rond » est en train de se végétaliser spontanément.
- Un test utilisant un outil mécanique n'a pas donné des résultats pleinement satisfaisants. Il fait remonter les pierres du dessous et favorise la germination des graines d'adventices.
- Seule le désherbage manuel semble permettre d'obtenir un résultat propre, mais la surface à entretenir est trop importante pour que cela soit vraiment durable.

-

- **Propositions :**

1. Ne conserver qu'une petite zone (1/8^{ème} de l'ensemble par exemple) en stabilisé qui pourrait constituer un espace « pétanque », et l'entretenir par désherbage manuel (1 ou 2 passages par an).
2. Accepter que le reste de la zone se végétalise et accompagner cette évolution. On pourrait pour cela recouvrir la zone avec le foin issu de la fauche de la prairie afin d'apporter à la fois de la matière organique et des semences de plantes prairiales.
3. Entretenir l'espace par un passage de tondeuse une à deux fois par an. Le sol étant pauvre la croissance de la végétation ne devrait pas être trop rapide (comparativement à la prairie).

-

- **Complément :**

1. Si l'on accepte une végétalisation du rond. Cette zone pourrait être favorable à l'installation du noyer (voir plus haut). A terme, il procurera une ombre appréciable dans cet espace. D'autres espèces fruitières pourraient également être plantées (muriers noir et blanc...).

2. La partie centrale qui est régulièrement inondée lors des épisodes pluvieux pourrait être transformée en mare pédagogique.

-

- **Proposition concernant le massif situé devant la maison médicale**

- Si le massif de cotonéaster rampant situé devant la maison médicale devait être réaménagé, nous proposons d'y installer un ensemble de plantes médicinales pour souligner la thématique du lieu.
- Il pourrait s'agir par exemple de :
- **Sauge officinale** (*Salvia officinalis*) : *salvia* vient du latin *salvare* qui signifie « sauver », « guérir » ; c'est l'une des plantes sacrées des anciens.
- **Armoise** (*Artemisia* sp.) : le nom du genre vient de la déesse Artémis, dont l'un des rôles était de protéger les femmes malades. Choisir des variétés à développement modéré et à port assez compact.
- **Immortelle** (*Helichrisum italicum*) : c'est l'huile essentielle anti-hématome la plus puissante actuellement connue.
- **Santoline** (*Santolina*) : Leur nom dérive du latin *sanctus*, « saint » et *Linum*, « lin », la Santoline petit-cyprès étant considérée comme un lin sacré en raison de ses prétendues qualités médicinales.
- Afin d'en faciliter l'entretien il conviendrait de :
 1. Supprimer la végétation en place actuellement.
 2. Décaisser légèrement (pour permettre l'installation d'un paillage) et ameublir le sol.
 3. Placer un géotextile sur l'ensemble du massif.
 4. Installer les plantes médicinales avec un écartement suffisant (au minimum 1 m² / plant).
 5. Recouvrir d'un paillage minéral (gravier de calcaire concassé – 5-12mm) sur une 10^{aine} de cm d'épaisseur.
- Ces plantes sont très peu exigeantes vis-à-vis de la richesse du sol et de l'arrosage. Prévoir néanmoins de placer un peu de gravier au fond du trou de plantation pour améliorer le drainage.
- A la différence du massif actuel (Cotonéaster) dont l'aspect change peu au fil de l'année. Celui-ci offrira des floraisons (jaunes, bleus...) en été et des feuillages colorés (gris, verts...) mais la contrepartie sera un aspect peut être un peu moins esthétique en hiver. Pour maintenir une structure paysagère agréable durant la mauvaise saison, il serait toutefois possible de placer quelques jolis blocs de calcaire au milieu du paillage minéral.
- Les plants devront être taillés une fois par an, après la floraison.
-
-

Idées d'atelier / verger

N°	Thème de l'atelier	Pilote	Date	J	F	M	A	M	J	J	A	S
Animation nature												
1	Des herbes et des arbustes											
2	Les papillons											
2	Les criquets et sauterelles											
Petits aménagements pour la faune												
1	Nichoir à oiseaux											
2	Nichoirs à chauves-souris											
3	Concours d'hôtel à insectes											
5	Abreuvoir / bain d'oiseau											
Art et jeux												
1	Sculpture d'animaux											
2	Animation sonores											
3	Jeux traditionnels en bois											

Résumé : Calendrier des journées dédiée à l'entretien du verger

Année 2020	Date	J	F	M	A	M	J	J
Taille des petits fruits avec Antoine + paillage (copeaux de bois – 14 m ³)	Samedi Février – 10h							
Semi du tournesol et entretien courant	Samedi 12 avril – 10h							
Désherbage et entretien courant + plantation de fougères dans le sous-bois.	Samedi 16 mai – 9h							
Création d'un hibernaculum (habitat pour la faune sauvage) + ratissage du foin et installation sur le rond + désherbage.	Journée citoyenne							
Désherbage et entretien courant	Samedi 4 juillet – 9h							
Faune et flore sauvage du verger	Samedi 5 septembre de 14h à 15h							
Désherbage et entretien courant	Samedi 19 septembre – 9h							
Installation d'un second gîte à hérisson ou + entretien courant	Samedi ... octobre							
Taille des arbres	Samedi 21 novembre – 10h							

Feuille2

Objet		Coût prévisionnel (TTC)	Dépenses réalisées ou engagées (TTC)
Verger	30 arbres fruitiers (EIRL Pépin la Greffe)	900,00	900
	75 piquets/tuteurs (Jura Transbois)	267,30	273,37
	Fixations	20,00	0
	Location mini-pelle 1,5 T	543,99	0
Haie et verger	18 plants mellifères (Pépinière Naudet)	117,30	119,91
	Toile de paillage (Naturel 21)	510,00	366,45
Panneaux	Conception (Pic Bois)	650 (780)	780
	2 panneaux (Pic Bois)	1373 (1648,66)	1648,66
	Fondation béton (Bricomarché)	80,00	66,24
Rucher	1 Ruche Dadant + essaim (Miellerie de Baume)	203,00	/
	Canisse, en attendant que la haie mellifère fasse 2m (Bricomarché)	129,50	/
Espaces autour du rond	Plantes ornementales locales, plantes aromatiques, plantes annuelles,...	200,00	0
	Aménagements en bois : bordures, supports de plantes grimpantes, etc. (Jura Transbois)	300,00	205,20
TOTAL (en euros, TTC)		5294,09 (5699,75)	4359,83
Subvention CCBHS			486,36
Subvention Région			2711,43
Reste à charge pour la Commune			1162,04

Feuille2

Objet		Coût prévisionnel (TTC)	Dépenses réalisées ou engagées (TTC)
Verger	30 arbres fruitiers (EIRL Pépin la Greffe)	900,00	900
	75 piquets/tuteurs (Jura Transbois)	267,30	273,37
	Fixations	20,00	0
	Location mini-pelle 1,5 T	543,99	0
Haie et verger	18 plants mellifères (Pépinière Naudet)	117,30	119,91
	Toile de paillage (Naturel 21)	510,00	366,45
Panneaux	Conception (Pic Bois)	650 (780)	780
	2 panneaux (Pic Bois)	1373 (1648,66)	1648,66
	Fondation béton (Bricomarché)	80,00	66,24
Rucher	1 Ruche Dadant + essaim (Miellerie de Baume)	203,00	/
	Canisse, en attendant que la haie mellifère fasse 2m (Bricomarché)	129,50	/
Espaces autour du rond	Plantes ornementales locales, plantes aromatiques, plantes annuelles,...	200,00	0
	Aménagements en bois : bordures, supports de plantes grimpantes, etc. (Jura Transbois)	300,00	205,20
TOTAL (en euros, TTC)		5294,09 (5699,75)	4359,83
Subvention CCBHS			486,36
Subvention Région			2711,43
Reste à charge pour la Commune			1162,04